

Tableau comparatif de l'EURL et la SASU

Description

Pour démarrer une activité, il est souvent préférable de monter seul son entreprise. C'est pour cette raison que les statuts juridiques comme l'EURL et la [SASU](#) ont été créés. Un tableau comparatif EURL SASU apportera toutes les informations utiles sur les [statuts SASU](#) et EURL. Les avantages procurés par l'[EURL](#) et la SASU sont nombreux : aucun [dépôt de capital](#) minimum exigé, gestion simplifiée, protection maximale du patrimoine personnel.

[Créer mon EURL en ligne](#)[Créer ma SASU en ligne](#)

Tableau comparatif des caractéristiques de l'EURL et de la SASU

L'EURL « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée » et la SASU ont chacune leurs propres caractéristiques. Le tableau comparatif EURL SASU ci-après permet de comprendre les points communs et les différences.

	EURL	SASU
Capital social	• Aucun montant minimum • Type d'apport : numéraire, en nature ou en industrie • Titre : parts sociales pour l'EURL et actions pour la SASU	
Responsabilité	Limitée aux apports (sauf erreur de gestion)	À concurrence des apports (sauf erreur de gestion)
Direction	Gérant	Président, directeur général ou directeur délégué
Qualité des dirigeants	Personne physique	Personne physique ou morale
Formalités d'immatriculation	Rédaction de statut, réalisation des apports, publication d'annonce légale, déclaration de constitution et immatriculation	
Activités	Aucune restriction (sauf cas particulier)	
Bon à savoir : la nomination d'un commissaire aux apports n'est pas obligatoire si		

leur montant ne dépasse pas 30 000 euros. De plus, les apports en nature doivent être inférieurs ou égaux à 50 % du capital social.

L'EI ou la SASU figurent actuellement parmi les formes juridiques les plus prisées des créateurs d'entreprise. En effet, **le promoteur est l'associé unique**. Ce qui lui permet de gérer son activité à sa guise sans avoir besoin de convoquer des assemblées.

Par ailleurs, avec ces formes juridiques, les associés peuvent protéger leurs biens personnels qui n'ont pas été affectés à l'activité. En effet, **la redevabilité du gérant en cas de dette est limitée uniquement à hauteur de son apport**. Enfin, le gérant de l'EURL est adhérent à la SSI ou sécurité sociale des indépendants. Ce qui n'est pas le cas des dirigeants de la SAS. Ces derniers sont soumis au régime général de la sécurité sociale.

Tableau comparatif des deux formes juridiques en matière de création et de gestion d'entreprise

Les formalités de création d'une EURL et une SASU présentent des similarités et des différences. Ce tableau comparatif EURL SASU peut aider les entrepreneurs qui envisagent de créer leur société à faire leur choix.

	EURL	SASU
Immatriculation	- Lieu : plateforme Guichet unique - Coût : 41,50 euros pour le RCS et 230 euros au RM - Autres frais : frais de publication au JO et frais de conseil de professionnels	
Activités prohibées	- Capitalisation et épargne - Débit de tabac	- Débit de tabac - Agence de placement d'artistes et de spectacles
Aides pour la création	ACCRES, ARCE, ARE	Néant
Libération des apports	1/5 au moment de la constitution	50 % dès la constitution
Estimation apport en nature	Commissaire aux apports pour une valeur de plus de 30 000 euros et plus de 50 % du capital social	
Rédaction statut	Statut type disponible auprès du CFE	Liberté statutaire

Apport de biens communs	• Information sur le conjoint à fournir • Consentement obligatoire du conjoint • Droit au 50 % des parts sociales (liquidation)	• Aucune information conjoint requise • Consentement obligatoire du conjoint • Droit au 50 % des parts sociales (liquidation)
-------------------------	---	---

Contrairement aux entreprises individuelles comme l'auto-entrepreneur, la [création d'une EURL](#) est beaucoup plus complexe. Il en est de même pour la SASU. **À l'encontre de l'EURL, la rédaction de statut pour la SASU est libre.** Il est toutefois conseillé de se faire assister par un avocat. En plus de la rédaction des statuts, il faut aussi :

- Prévoir des apports en numéraire ou en nature ;
- Nominer le gérant (EURL) ou le président (SASU) ;
- Publier l'avis de constitution dans le Journal officiel d'annonces légales ;
- Rédiger la déclaration de constitution ;
- Immatriculer la société auprès du RCS.

À noter : les frais de conseils de professionnels concernent généralement les frais d'avocat et d'expert-comptable.

La gestion de l'activité pour les deux statuts est pratiquement la même. Le tableau comparatif EURL SASU ci-dessous apporte quelques précisions. Concernant le [rapport de gestion](#), il est obligatoire uniquement dans les conditions suivantes :

- Bilan supérieur à 4 millions d'euros ;
- Chiffre d'affaires supérieur à 8 millions d'euros ;
- Effectif de plus de 50 employés.

EURL

Obligations comptables	• Établissement des comptes annuels • Validation des comptes de l'exercice écoulé • Affectation des résultats • Dépôt des comptes annuels auprès de l'INPI • Comptabilité régulière
------------------------	---

	Si :
	• Chiffre d'affaires supérieur à 8 millions d'euros • Bilan supérieur à 4 millions d'euros • 50 salariés
Rémunération aux comptes	Gratuit ou rémunéré
	• Décision de l'associé unique par écrit • Mise à jour des statuts • Publicité au JO • Inscription modificative au RCS
Modification de statut	Changement en SARL
Nouveaux associés	

Tableau de comparaison sur le statut de dirigeant en EURL et en SASU

Pour une EURL, le **gérant** assure la gestion de l'activité. En revanche, pour la SASU, c'est le **président** qui assume cette fonction. Plusieurs différences sont à relever concernant le statut du dirigeant tel que récapitulé dans le tableau suivant.

	EURL	SASU
Le dirigeant	• Nomination : par l'associé unique • Pouvoir : agit librement à la limite de l'objet social • Qualité : personne physique	• Nomination : par les statuts • Pouvoir : agit librement à la limite de l'objet social • Qualité : personne PC ou morale

Responsabilité	À concurrence des apports effectués	
Rémunérations	• Pas de minimum exigé • Fixe, variable ou les deux à la fois • Avantage en nature possible	
Statut conjoint	• Associé • Salarié • Collaborateur	Conjoint associé ou conjoint salarié
Aide à la création	ACRE, ARCE ou ARE	
Régime de la sécurité sociale	• Gérant associé unique : RSI • Gérant non-associé : Régime général de la Sécurité Sociale	Régime général de la Sécurité Sociale
Calcul des cotisations sociales	• Gérant associé unique : bénéfice ou rémunérations • Gérant non-associé : rémunérations	Sur les rémunérations
Montant des cotisations	45 % de la rémunération nette	82 % du salaire net

Le statut de conjoint collaborateur est possible uniquement lorsque l'EURL compte moins de 20 salariés. Pour la SASU, le conjoint du président ne peut pas accéder à ce statut. Au sein d'une EURL, **le gérant doit payer des cotisations sociales bien qu'il ne touche pas de rémunération**. Pour la SASU, aucun prélèvement n'est effectué en absence de revenu.

Tableau de comparaison des statuts des deux sociétés

La rédaction des statuts est **incontournable que ce soit pour l'EURL ou la SASU**. Compte tenu de l'importance du statut dans le fonctionnement d'une société, sa rédaction ne doit pas s'improviser. Le tableau comparatif EURL SASU ci-dessous apporte toutes les précisions sur les deux statuts.

	EURL	SASU
Rédacteur	• Le fondateur • Un professionnel : avocat, notaire, expert-comptable	
Mentions obligatoires	• Forme juridique • Dénomination sociale • Siège social • Objet social • Durée de la société • Montant du capital social	• Identité de l'associé • Forme juridique • Dénomination sociale avec sigle • Objet social • Montant du capital, nombre d'actions
Enregistrement	Non obligatoire	
Modification statut	• Décision : associé unique • Formalités : auprès du Guichet unique	• Décision : précisé par les statuts • Formalités : auprès du Guichet unique

La rédaction des statuts est un acte juridique dont le rôle est de définir les différentes règles régissant l'activité. Il peut être établi par voie notariale ou sous seing privé. L'intervention du notaire est obligatoire pour les apports en nature constitués de biens immobiliers.

Normalement, la durée de vie d'une société ne dépasse pas 99 ans. Néanmoins, l'associé unique peut faire une prorogation si besoin. À part l'adresse du siège social, les statuts apportent aussi des précisions sur le pouvoir de transfert. C'est très important si jamais un changement d'adresse est opéré dans l'avenir.

Après la finalisation du statut, la date doit être mentionnée. Par la suite, l'associé unique ainsi que le gérant ou le président procèdent à la signature. Les documents suivants doivent être joints lors du dépôt des statuts :

- Convention de compte courant d'associé ;
- Nomination des gérants ;
- Notification au conjoint (apport en bien commun) ;
- État des actes accomplis.

Tableau comparatif de leur fonctionnement en matière d'obligations administratives et de comptabilité

Comme les autres types de sociétés, **l'EURL et la SASU sont soumises à certaines obligations comptables et administratives.** Le fonctionnement de ces deux types de statuts juridiques représente de nombreuses similarités en termes de comptabilité et gestion.

	EURL	SASU
Obligations comptables	• Comptabilité régulière : trésorerie, engagement • Comptes annuels : bilan, compte de résultat avec annexe	
Arrêté des comptes	• Responsable : le gérant • Périodicité : 6 mois après clôture	Selon les statuts
Approbation des comptes	Obligatoire, assurée par l'associé unique	
Affectation des résultats	Obligatoire, assurée par l'associé unique	
Dépôt des comptes	Obligatoire sauf pour les très petites structures	

Obligatoire si :

Commissaire aux
comptes

- CA supérieur à 8 millions d'euros HT
- Bilan supérieur à 4 millions euros HT
- Plus de 50 salariés

Modification des statuts

- Décision : associé unique
- Formalités d'inscription : auprès du greffe

- Décision :
- Formalités auprès du

L'obligation de rapport de gestion est conditionnée par des seuils. Elle ne concerne pas les EURL et SASU dont les **chiffres d'affaires n'excèdent pas 8 millions d'euros, le bilan 4 millions d'euros et l'effectif 50 salariés**. Par ailleurs, certaines entreprises peuvent demander à être dispensées de la publicité des comptes annuels. C'est le cas notamment des EURL et SAS dont :

- Le chiffre d'affaires net est inférieur à 700 000 euros ;
- Le total du bilan ne dépasse pas 350 000 euros ;
- Moins de 10 salariés.

Tableau comparatif des deux sociétés en matière de fiscalité

En matière fiscale, quelques différences sont à relever pour les EURL et les SASU. Cela concerne essentiellement le régime des dividendes ainsi que l'imposition des bénéfices. Le tableau comparatif EURL SASU suivant apporte tous les détails à connaître.

	EURL	SASU
Type d'imposition	Impôt sur les revenus des personnes physiques IRPP	Impôt sur les sociétés IS
	ou	ou
	Impôt sur les sociétés IS	Impôt sur les revenus des personnes physiques IRPP (durant 5 ans)
Rémunération	Non déductible	Déductible
Régime de la micro-entreprise	Possible si soumise à l'IR	Non prévue
Régime TVA	Franchise, régime réel simplifié ou régime réel normal	
Régime des dividendes	Assujettie à la cotisation sociale (si soumise à l'IS)	Non assujettie

Bon à savoir : Les dividendes du gérant associé unique des EURL ayant opté pour l'IS ne sont pas frappés intégralement par les cotisations sociales. Seule la part excédant 10 % du capital social + prime d'émission + apport en compte courant d'associé est concernée.

En outre, le taux applicable dans le cadre des cessions de titres n'est pas le même pour l'EURL et la SASU. Pour l'EURL par exemple, le droit d'enregistrement vaut 3 % du prix de vente des parts sociales. En revanche, pour la SASU, il est limité à 0,10 %. De plus, **toutes les SASU ne peuvent pas opter pour l'IR**. Seules les sociétés ayant une ancienneté de moins de 5 ans ont ce privilège.

Que choisir entre l'EURL et la SASU ?

L'EURL et la SASU sont les seules alternatives pour ceux qui envisagent de **créer une société unipersonnelle**

. En optant pour ces statuts juridiques, l'entrepreneur n'a pas besoin de s'associer avec un tiers. Ce qui lui donne un pouvoir absolu avec une grande liberté de gestion.

Les jeunes entrepreneurs qui débutent dans une activité optent souvent pour ces statuts. Bien que les formalités de création soient plus complexes que pour le [statut auto-entrepreneur](#), ces statuts offrent plus de protection. En effet, la responsabilité de l'associé unique est **limitée à hauteur de ses apports**. Ce qui lui permet de préserver son patrimoine personnel.

Ainsi, avant de choisir une [SASU ou une EURL](#), il faut se focaliser sur les principales différences. **Le régime social qui s'applique pour le gérant ou le président n'est pas le même**. Le gérant associé unique est considéré comme un travailleur non-salarié (TNS), tandis que le président a la qualité de dirigeant assimilé salarié.

Cette situation entraîne inévitablement **une répercussion sur les cotisations ainsi que le niveau de protection sociale**. Pour le président, par exemple, les cotisations sont plus élevées. En revanche, il bénéficie d'une meilleure protection.

À noter : le taux de cotisation sociale pour l'EURL s'élève à 45 % de la rémunération contre 70 % pour la SASU. Par ailleurs, un minimum forfaitaire est prélevé même si le gérant de l'EURL ne perçoit aucune rémunération. Ce qui n'est pas le cas du [président SASU](#).

Pour ne pas se tromper dans le choix, **il est avisé de faire un comparatif rigoureux entre ces deux types de sociétés**. Il est même conseillé de se faire accompagner par un professionnel. La meilleure option pour réduire au maximum la cotisation est la SASU avec option IR. Ainsi, le taux est limité à 8 % du résultat. La seconde option est l'EURL avec IS, car le taux représente 45 % du salaire. Ce qui est moins coûteux que pour l'EURL avec IR. Avec cette dernière, l'intégralité des résultats est imposée au RSI.

FAQ

Quel statut juridique est idéal pour créer ou développer une activité ?

Le statut approprié dépend de plusieurs critères tels que la nature de l'activité, le nombre d'associés ou encore la personnalité juridique. En effet, le choix peut impacter le régime fiscal et social. Si l'auto-entrepreneur est une excellente option pour lancer

une activité, il n'offre pas plus de sécurité que l'EURL ou SASU.

Quel avantage de choisir une EURL au lieu d'une SARL ?

L'EURL est plus intéressant pour un créateur d'entreprise dans la mesure où elle est plus flexible en matière fiscale. Le promoteur peut notamment choisir l'IR ou l'IS selon ses besoins. Ce qui permet de réduire au maximum le taux d'imposition.

Quel statut choisir pour payer moins d'impôt ?

Cela dépend du nombre d'associés. La SASU ou société par actions simplifiée unipersonnelle est idéale pour un associé unique assujetti à l'IR. S'il s'agit de plusieurs associés, il est préférable de choisir la SARL ou la SAS. En effet, les charges pour ces dernières sont pratiquement les mêmes et moins coûteuses comparées à d'autres types de sociétés.